

Référentiel d'apprentissage du CLA

Niveau B2

Objectif général du niveau B2

A la fin du niveau B2, l'apprenant peut :

- comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité ;
- communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre ;
- s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Objectifs généraux pour le domaine oral, compréhension

- comprendre toute information de la vie quotidienne, professionnelle, universitaire ou culturelle, sur des sujets familiers ou non, concrets ou abstraits, dans une langue standard ;
- comprendre un discours complexe (narratif, descriptif, explicatif et argumentatif) dans son domaine de spécialisation, dans une conversation entre natifs, une conférence ou un exposé, des informations radiophoniques ou télévisées ;
- affiner sa compréhension en s'appuyant sur les différents niveaux de langue.

Objectifs généraux pour le domaine oral, expression

- développer une présentation, une description ou une argumentation soulignant les points importants et les détails pertinents, sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt en développant et justifiant les idées par des points secondaires et des exemples pertinents ;
- développer un exposé de manière claire et méthodique en soulignant les points significatifs et les éléments pertinents, en avançant des raisons pour ou contre un point de vue particulier et en présentant les avantages et les inconvénients d'options diverses ;
- utiliser la langue avec aisance, correction et efficacité dans une gamme étendue de sujets d'ordre général, éducationnel, professionnel et concernant les loisirs, en indiquant clairement les relations entre les idées et communiquer spontanément avec un bon contrôle grammatical sans donner l'impression d'avoir à restreindre ce qu'il/elle souhaite dire et avec le degré de formalisme adapté à la circonstance.

Objectifs généraux pour le domaine écrit, lecture

- lire une correspondance courante dans son domaine et saisir l'essentiel du sens ;
- identifier rapidement le contenu et la pertinence d'une information, d'un article ou d'un reportage dans une gamme étendue de sujets professionnels ;
- comprendre des articles spécialisés hors de son domaine à condition de se référer parfois à un dictionnaire de temps en temps pour vérifier la compréhension ;
- comprendre des instructions longues et complexes dans son domaine, y compris le détail des conditions et des mises en garde, à condition de pouvoir en relire les passages difficiles ;
- posséder un vocabulaire de lecture large et actif avec la possibilité de difficultés avec des expressions peu fréquentes.

Objectifs généraux pour le domaine écrit, production

- écrire des textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt en faisant la synthèse et l'évaluation d'informations et d'arguments empruntés à des sources diverses ;
- écrire des descriptions élaborées d'événements et d'expériences réels ou imaginaires en indiquant la relation entre les idées dans un texte articulé et en respectant les règles du genre en question ;
- écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation de façon méthodique en soulignant de manière appropriée les points importants et les détails pertinents qui viennent appuyer, en apportant des justifications pour ou contre un point de vue particulier et en expliquant les avantages ou les inconvénients de différentes options ;
- synthétiser des informations et des arguments issus de sources diverses ;
- résumer un large éventail de textes factuels et de fiction en commentant et en critiquant les points de vue opposés et les thèmes principaux ;
- résumer des extraits de nouvelles (information), d'entretiens ou de documentaires traduisant des opinions, les discuter et les critiquer ;
- résumer l'intrigue et la suite des événements d'un film ou d'une pièce.

Objectif général pour le domaine culture

- analyser, présenter, décrire et rendre compte d'aspects culturels afin d'en débattre et d'argumenter simplement à leur sujet, dans des documents et des textes longs et complexes. Ces aspects culturels portent sur la France et la francophonie, les éléments sociolinguistiques, la vie quotidienne et les conditions de vie, les relations interpersonnelles, les valeurs, les croyances et les comportements, les productions culturelles, le langage du corps et le savoir-vivre.